

Fiche-action n°EJ3

Atelier du futur n°4 « Enfants et jeunes »

« Personnaliser l'adhésion de Chêne-Bourg à l'association *Le respect, ça change la vie*.
Faire activement participer les enfants et les jeunes de la commune à cette campagne »

Situation dans le domaine de l'action projetée et justification :

« La valeur du RESPECT est universelle. Chaque être humain, quels que soient son origine, sa culture, sa religion, son milieu social, son rang hiérarchique, a des devoirs de respect envers l'autre. [...] C'est grâce à vous et à tous ceux qui ont le « pouvoir » de diffuser notre philosophie que le respect (le respect mutuel, le respect de la différence, le respect du travail des autres, le respect du mobilier urbain, le respect sur la route, en famille, à l'école, etc.) fera son chemin parmi nous... » Voilà quelques mots que l'on peut lire en première page du site Internet de l'association *Le respect, ça change la vie*¹.

Les membres de l'Atelier du Futur « Enfants et jeunes » félicitent et appuient les autorités de Chêne-Bourg dans leur décision d'être officiellement partenaire de cette campagne.

Ils pensent toutefois qu'une participation active des enfants et des jeunes ferait gagner en puissance l'impact et la cohérence de cette adhésion. La question des rapports aux autres et aux « choses » est ici soulevée : dès le plus jeune âge, comment aider l'enfant à devenir un « acteur responsable » respectueux de ce qui l'entoure, et pas seulement un simple « consommateur »?

Objectifs visés :

Les membres de l'Atelier du Futur proposent que la campagne *Le respect, ça change la vie* ne soit pas « téléchargée » de nulle part. L'objectif central de l'action est de faire en sorte que l'adhésion de Chêne-Bourg à cette association soit territorialisée.

Dans la perspective d'une approche participative et de pédagogie active (bien au-delà d'une seule et unique utilisation visuelle du logo ci-dessous), les idées suivantes sont à envisager :



- « Jouer » avec les mots et créer des slogans propres à la commune de Chêne-Bourg à la manière d'une campagne publicitaire (mais qui ne vend rien...). Exemple : *Le respect, ça change la vie et à Chêne-Bourg on se dit bonjour.*
- Faire participer activement les enfants et les jeunes de la commune à la réalisation des slogans, dessins, photos, etc., autant d'éléments permettant d'accompagner la campagne communale sur la valeur du respect.

¹ Pour plus d'informations, voir leur adresse <http://www.lerespect.ch/index.htm> ainsi que des exemples à la page <http://www.1200geblog.ch/index2.php#>

Pertinence développement durable de l'action ²:

Pôle social : Le respect envers autrui est une valeur garante d'une cohésion sociale durable.

Pôle économique : Un respect mutuel peut s'appliquer dans tous les types de relations : peu importe qu'ils soient de nature économique ou non!

Pôle environnemental : Le respect envers l'environnement naturel est une attitude nécessaire, un comportement d'autant plus facile à acquérir qu'il est appris dès le plus jeune âge.

Description et mise en place de l'action :

- Informer les établissements scolaires (écoles primaires et CO), le Centre de Loisirs ainsi que les milieux associatifs accueillant des enfants et des jeunes du partenariat officiel de la commune de Chêne-Bourg à l'association *Le respect, ça change la vie* ;
- Demander aux responsables des établissements et des structures concernés d'élaborer des projets avec les enfants et les jeunes sur le thème du respect en général (sous formes de slogans, dessin, photos, etc.) ;
- Communiquer les réalisations : stand ponctuel sur l'espace public avec présentation des affiches et café offert (où l'on se dit simplement « bonjour ») ; présence visuelle permanente avec affichage de panneaux³ en des lieux stratégiques de la commune : abords des écoles, des terrains de sports, des parcs publics, des commerces, etc. ; courrier à la population, etc.

Calendrier :

Adoption et mise en place de cette proposition dans les meilleurs délais.

Responsables :

Le-la Conseiller-ère administratif-ve en charge des écoles, le-la Président-e de la Commission des écoles, le-la Secrétaire général.

Partenaires et mode de participation :

Réunion entre les acteurs suivants afin de fixer des objectifs communs: le Comité de l'association *Le respect, ça change la vie*, les responsables des établissements scolaires sis sur le territoire communal, le Centre de loisirs de Chêne-Bourg, des personnes intéressées du milieu associatif.

Budget :

La valeur d'une campagne d'affichage (à préciser en fonction du nombre d'affiches produites...).

Indicateurs de développement durable :

- Nombre d'enfants et de jeunes ayant participé activement à la campagne.
- Nombre d'affiches produites (impact visuel de la campagne).

Suivi et amélioration continue :

- Renouvellement annuel ou (bisannuel) de la production d'affiches.
- Sondage sur la qualité de l'information et des outils de communication choisis (affiches, journaux, lettre électronique, etc.). Donner son avis est également une manière de participer et éventuellement d'adhérer à la campagne.

² Notons que nous venons d'entrer dans la « Décennie des Nations Unies de l'éducation en vue du développement durable (2005-2014) » dont : « L'objectif est d'intégrer le développement durable dans les systèmes éducatifs - du primaire à l'université - mais aussi dans l'éducation des adultes et dans l'éducation non formelle [...] Cette vision de l'éducation met l'accent sur une approche globale et interdisciplinaire, afin de développer les savoirs et les compétences requis pour un avenir durable, ainsi que les changements de valeurs, de comportement et de modes de vie. » Pour en savoir davantage, voir la Commission suisse pour l'Unesco (http://www.unesco.ch/work-f/bildung_weltdekade.htm) qui est chargée de piloter et de coordonner cette Décennie au niveau helvétique.

³ Les panneaux acquis par le CSSM et utilisés pour le calendrier de l'Avant de la patinoire de Sous-Moulin pourraient être recyclés à cet effet.